

Dépenses funéraires et bien être des ménages au Bénin

Armand Fréjuis AKPA¹ et Gbêtondji Melaine Armel NONVIDE²

Laboratoire d'Economie Publique (LEP), Faculté des sciences Economiques et de Gestion, Université d'Abomey-Calavi,
frejuisakpa@gmail.com

Laboratoire d'Economie Publique (LEP), Faculté des sciences Economiques et de Gestion,
Université d'Abomey-Calavi
melainearmel@gmail.com

Résumé :

L'être humain cherche tout le temps à maximiser son bien-être, mais lorsque certains phénomènes inattendus comme la mort d'un proche arrivent, cela engendre de nombreuses dépenses imprévues. Nous avons appliqué le modèle à équations simultanées et ceci en raison du caractère endogène de la variable dépenses funéraires pour évaluer les effets des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages. Les résultats de la première étape montrent que les principaux déterminants des dépenses funéraires au Bénin sont le revenu, le sexe, l'âge, le statut matrimonial et l'ethnie. Les estimations du deuxième modèle montrent que les dépenses funéraires réduisent le bien-être des ménages. Les politiques visant à réduire le montant des dépenses funéraires en appliquant une taxe, par exemple sur le nombre de séjours du corps à la morgue réduiraient le poids des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages.

Mots clés: Dépenses funéraires, bien-être, Bénin

Abstract:

Human beings are always trying to maximise their welfare, but when unexpected events such as the death of a loved one occur, this leads to many unexpected expenditures. We applied the simultaneous equation model because of the endogenous nature of the funeral expenditure variable to assess the effects of funeral expenditure on household welfare. The results of the first stage show that the main determinants of funeral expenses in Benin are income, gender, age, marital status and ethnicity. Estimates from the second model show that funeral expenses reduce household welfare. Policies aimed at reducing the amount of funeral expenses by applying a tax, for example on the number of times the body is taken to the mortuary, would reduce the burden of funeral expenses on household welfare.

Key words: Funeral expenses, welfare, Benin

Introduction

La mort fait partie intégrante de la vie de chaque être humain vivant sur cette terre (Batool et al., 2019; Slemrod, 2003). Selon le Dictionnaire médical de l'Académie de Médecine – version 2023, la mort se définit comme la cessation totale et définitive des fonctions organiques et tissulaires animant l'organisme. De même, la mort étant un phénomène qui ne peut être prédit avec exactitude, les êtres humains passent leur vie à la redouter et à en avoir peur. Dans la littérature, des auteurs (Buckman, 1993; Copp, 1996; Glaser & Strauss, 1965; Kubler-Ross, 1969) ont mené des recherches afin de théoriser le phénomène de la mort et du décès. Ainsi, aux États-Unis, Glaser & Strauss (1965) dans le but de sensibiliser les personnes mourantes ont proposé quatre modes de sensibilisation mutuelle, à savoir (i) la sensibilisation fermée, (ii) la sensibilisation soupçonnée, (iii) la sensibilisation par prétention mutuelle et (iv) la sensibilisation ouverte. Par contre, Kubler-Ross (1969) a développé un modèle en cinq étapes de la mort à savoir (i) le déni, (ii) la colère, (iii) le marchandage, (iv) la dépression et (v) l'acceptation. Buckman (1993) en commentant le modèle tel que proposé par Kubler-Ross (1969), y ajoute les caractéristiques visibles de la personne mourante notamment la peur de mourir, l'espoir, la culpabilité, le désespoir et l'humour. Une autre théorie développée par Copp (1996) sur « l'état de préparation à la mort » présente quatre modes de séparation du patient, du corps et de l'âme, à savoir (i) la personne est prête mais le corps n'est pas prêt, (ii) la personne et le corps sont prêts, (iii) la personne n'est pas prête mais le corps est prêt, et (iv) la personne et le corps ne sont pas prêts.

La perte d'un proche s'accompagne de ses funérailles et de sa crémation qui nécessitent parfois des dépenses colossales. Cependant, dans la littérature, les données sur les dépenses funéraires sont très rares (Fan & Zick, 2004). Néanmoins, Banks (1998) estimait entre 4800\$ à 8528\$ et 1935\$ à 2885\$ les coûts respectifs des funérailles et de la crémation en 1993 aux États-Unis. L'American Association of Retired Persons (AARP) (2002) note que les dépenses liées aux funérailles et à l'enterrement, lorsqu'elles sont additionnées, dépassent souvent 10 000\$. La National Funeral Directors Association (NFDA) (2021) estime que le coût médian d'un enterrement a augmenté de 6,6% entre 2016 et 2021 pour atteindre 7848\$ alors que sur la même période, le coût médian d'un enterrement avec crémation a augmenté de 11,3% pour atteindre 6970\$. Les dépenses funéraires entraînent donc des

répercussions sur le bien-être des ménages et plus particulièrement sur celle du conjoint (e).

Les résultats de recherches révèlent que les veuves et les veufs sont plus vulnérables sur le plan économique que les couples mariés du même âge (Bound et al., 1991; Holden et al., 1988; Weir & Willis, 2000; Zick & Smith, 1991). Par exemple, une étude a révélé qu'en 1997, 18% des femmes veuves âgées de 65 ans et plus vivaient dans la pauvreté, alors que seulement 4,5% des femmes mariées de ce même groupe d'âge étaient identifiées comme pauvres (National Economic Council Interagency Working Group on Social Security, 1998). Fan & Zick (2004) ont tenté d'expliquer le processus par lequel les dépenses funéraires affectent le bien-être des veuves et sont parvenus aux conclusions suivantes : (i) lorsqu'un conjoint employé décède, le partenaire survivant perd le revenu du travail de son conjoint ; (ii) si un conjoint retraité décède, le partenaire survivant perd la pension du conjoint ; (iii) si le couple bénéficiait de la sécurité sociale au moment du décès, ces prestations seraient également réduites ; et (iv) enfin, si le couple a dû puiser dans ses actifs et/ou s'endetter pour financer la hausse des coûts des soins de santé et des frais de funérailles et d'enterrement.

En Afrique et en particulier au Bénin, une personne adulte et âgée qui meurt est une source de cérémonies mortuaires qui se font avant, pendant et après l'enterrement. Si autrefois ces cérémonies étaient d'ordre symbolique, ces dernières années, elles s'accompagnent de dépenses importantes (Babadjide, 2021). Selon la Banque mondiale (2022), le taux de mortalité pour 1000 femmes adultes est de 208,039 et celui de 1000 hommes adultes est de 255,706 en 2019. Au Bénin, malgré le taux de pauvreté qui augmente au fil des années, 33,3% en 2007 à 35,2% en 2009, puis de 36,2% en 2011 à 40,1% en 2015 avant de baisser à 38,5% en 2019, le constat est que les dépenses liées aux funérailles demeurent très importantes et varient d'une région à une autre et d'une ethnie à une autre (INSAE, 2015, 2020). Par exemple, la réception est un moment crucial des funérailles car elle draine quelques centaines de personnes dont il faut assurer le manger et la boisson (Noret, 2017). Elle représente de loin le poste de dépenses le plus important, focalisant par ailleurs à ce titre une part significative de l'anxiété des endeuillés (Noret, 2012, 2017). Pour Noret (2017), les budgets alloués aux dépenses de réception pour les cérémonies funéraires varient énormément selon les couches de la population et ceci, est à l'image des inégalités de revenus considérables dans les régions d'Afrique. Ainsi, dans les milieux défavorisés le coût des réceptions organisées atteint difficilement plus

d'une centaine de milliers de francs CFA (150€). Mais pour les couches moyennes et supérieures de la population ce coût atteint facilement plusieurs centaines de milliers de francs CFA, dépassé régulièrement un ou deux millions de francs CFA (1500 ou 3000€) pour les commerçants établis et les cadres, voire bien davantage pour ce qui est des « grands commerçants », des cadres supérieurs, des hommes d'affaires les plus en vue ou des personnes connectées au sommet de l'État.

Cette situation affecte le bien-être des ménages éplorés malgré les performances économiques réalisées au Bénin pour assurer une croissance inclusive, c'est-à-dire une croissance qui non seulement crée de nouvelles possibilités économiques, mais qui assure aussi l'égalité d'accès à ces opportunités à tous les segments de la société, et notamment aux pauvres (Ali & Son, 2007). Plusieurs facteurs, surtout les sociaux, amènent les personnes éplorées à engranger d'énormes dépenses dans le but d'offrir des cérémonies mortuaires dignes à leur proche décédé. Au nombre de ces facteurs, nous avons la peur d'être jugés d'avoir déshonoré l'après mort de leur parent, le regard de la société par rapport à la réception, le respect de la volonté du défunt, la culpabilité de n'avoir pas pris soin de leur proche décédé lorsqu'il était en vie, une occasion pour se faire de l'argent à travers un nombre important de faire-part produit et l'invitation de grandes personnes et autorités (Babadjide, 2021). En effet, ces dépenses effectuées pour enterrer les proches décédés influencent le bien-être des populations de deux manières : (i) les montants alloués à d'autres dépenses quotidiennes sont détournés vers ceux funéraires réduisant ainsi les autres dépenses quotidiennes ; (ii) les ménages sont parfois obligés de s'endetter pour faire face aux frais médicaux et de funérailles, ce qui réduit leur niveau de consommation car ils se retrouvent à payer les dettes ainsi que les intérêts après que les cérémonies mortuaires aient passé.

Des études antérieures ont analysé les déterminants du bien-être des ménages un peu partout dans le monde en développement (Akerle & Adewuyi, 2011; Gounder, 2012; Lekobane & Seleka, 2017; H. M. Nguyen & Nguyen, 2019), mais l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages est sous considéré dans la littérature. Cette étude vise alors à évaluer les effets des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages dans le cas du Bénin. Elle apporte des réponses aux questions de recherche suivantes : (1) quels sont les déterminants des dépenses funéraires au Bénin ? (2) quels sont les effets des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages au Bénin ? Elle est motivée par la quasi-absence de travaux dans le

champ économique pour analyser les effets des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages au Bénin. Ainsi, cette étude vient combler le gap dans la littérature économique et ouvre le débat sur le lien entre dépenses funéraires et pauvreté des populations.

Le reste de l'article est organisé comme suit. La section suivante présente la méthodologie de l'étude, suivie des résultats et discussion à la section 3. Enfin la section 4 conclut et présente les implications de politiques économiques.

1. Revue de littérature

Dans le monde en développement, plusieurs travaux ont initié pour analyser les facteurs qui influencent le bien-être des individus ou des ménages. Au nombre des facteurs identifiés, nous avons l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le revenu, le niveau d'éducation.

La relation entre l'âge et le bien-être est mitigé dans la littérature et selon Grootaert (1997) et Lekobane & Seleka (2017), l'âge peut refléter l'expérience professionnelle et une étape du cycle de vie. L'âge du chef ménage était négativement lié à la probabilité d'être pauvre en Afrique du Sud (Sekhampu, 2013), positivement au bien-être au Fidji (Gounder, 2012) et au Pakistan (Cheema & Sial, 2012). Pour (Lekobane & Seleka, 2017), une augmentation de l'âge du chef ménage reflète une expérience professionnelle accrue, qui est associée à une augmentation du revenu et de la possession d'actifs, deux éléments qui améliorent le bien-être du ménage. Cependant, conformément à l'hypothèse du cycle de vie, la relation entre l'âge et la pauvreté peut être non linéaire, ce qui implique que la pauvreté est relativement plus élevée à un jeune âge, diminue à un âge moyen, puis augmente à nouveau à un âge avancé (Cheema & Sial, 2012; Gounder, 2012; Lekobane & Seleka, 2017). Les conclusions de Lekobane & Seleka (2017) sont conformes à celles des études précédentes et indiquent que lorsque l'âge du chef de ménage augmente, le bien-être augmente à un taux décroissant, atteint un maximum et décline à un âge avancé.

Akerle & Adewuyi (2011) ont montré au Nigéria qu'il existe une relation positive et significative entre le sexe du chef de ménage et le bien-être économique du ménage, ce qui suggère qu'un ménage moyen dirigé par un homme semble meilleur en termes de bien-être économique ou de conditions de vie qu'un ménage dirigé par une femme. En effet, pour les auteurs les hommes ont davantage accès à l'éducation formelle et à d'autres ressources productives que leurs homologues féminines et est la raison du meilleur avantage

économique dont bénéficient les hommes dans le pays. Anyanwu (2014) a constaté que le sexe du chef ménage influençait le bien-être et la pauvreté du ménage. En effet, les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles d'être pauvres que les ménages dirigés par des hommes. Dans le même ordre d'idées, les ménages dirigés par des femmes en Tanzanie et au Nigeria avaient un niveau de vie inférieur à celui des ménages dirigés par des hommes (Akerle & Adewuyi, 2011; Litchfield & McGregor, 2008). Lekobane & Seleka (2017) ont montré que les ménages dirigés par des hommes sont mieux lotis en termes de bien-être économique que ceux dirigés par des femmes.

Akerle & Adewuyi (2011) ont montré que le niveau d'éducation du chef de ménage et celui du conjoint ont tous deux une influence positive sur le bien-être du ménage. Pour les auteurs, ce résultat implique qu'une année supplémentaire gagnée par le chef de ménage et son conjoint dans l'acquisition d'une éducation formelle entraînerait une augmentation du revenu du ménage et, par conséquent, du bien-être de ses membres. Nguyen & Nguyen (2019), Nguyen & Tran (2018) et Tran et al. (2020) ont montré que l'éducation a un effet positif sur le bien-être des ménages. Lekobane & Seleka (2017) Une augmentation d'une année de scolarisation a entraîné une augmentation de 8 % de la consommation par habitant en 2002/2003 (2009/2010), ce qui implique que l'atteinte de niveaux d'éducation plus élevés procure des niveaux plus élevés de bien-être aux ménages (Mukherjee & Benson, 2003).

Akerle & Adewuyi (2011) ont montré que le ratio de dépendance a un impact négatif sur le bien-être des ménages, ce qui suggère qu'une augmentation du ratio de dépendance (une augmentation de la taille du ménage qui se traduit par une augmentation du nombre de personnes à charge) entraînerait une réduction des ressources disponibles pour répondre aux besoins de chaque membre du ménage. Nguyen & Nguyen (2019) ont montré que la taille du ménage et le ratio de dépendance sont tous deux négativement associés au revenu par habitant. Des résultats similaires ont été rapportés par Tran et al. (2020) qui ont constaté que le fait d'avoir plus de membres à charge et plus de membres de la famille en général tend à réduire le revenu par habitant. (Lekobane & Seleka, 2017) ont trouvé une relation inverse entre la taille du ménage, le ratio de dépendance et le bien être des ménages.

Lekobane & Seleka (2017) ont montré que les personnes mariées peuvent atteindre le même niveau d'utilité avec moins de dépenses combinées que la somme de leur consommation individuelle si elles vivent séparément (Anyanwu, 2014). Les

ménages dirigés par des ménages qui vivaient ensemble (cohabitation), étaient veufs ou n'avaient jamais été mariés en 2002/2003 étaient plus susceptibles d'être pauvres que ceux dirigés par des ménages mariés. La même année, le fait d'être dirigé par un ménage divorcé ou séparé n'avait pas d'impact différentiel significatif sur le statut de pauvreté par rapport au fait d'être dirigé par un ménage marié. En 2009/2010, un ménage dirigé par une personne qui n'a jamais été mariée avait plus de risque d'être pauvre qu'un ménage dirigé par une personne mariée. Toutefois, le fait d'être dirigé par un ménage séparé, divorcé, veuf ou en concubinage n'avait pas d'incidence différente sur le statut de pauvreté que le fait d'être dirigé par un ménage marié en 2009/2010.

Sekhampu (2013) a constaté que l'emploi du ménage était négativement associé à la probabilité d'être pauvre en Afrique du Sud. Lekobane & Seleka (2017) constatent que les ménages dont le chef exerçait un emploi rémunéré en 2002/2003 (2009/2010) avaient moins de probabilité d'être pauvres que ceux dont le chef n'exerçait aucun type de travail. De même, les ménages dont le chef travaillait à son compte en 2002/2003 (2009/2010) avaient moins de probabilité d'être pauvres que ceux dont le chef n'exerçait aucun type de travail. Cependant, les ménages dont le chef travaillait sur ses propres terres ou dans une étable (indépendant dans l'agriculture) en 2002/2003 avaient plus de probabilité d'être pauvres que les ménages dont le chef n'exerçait aucun type de travail. Pour 2009/2010, il n'y a pas eu d'impact différentiel sur le statut de pauvreté pour le travail sur ses propres terres/postes d'élevage (travail indépendant dans l'agriculture) par rapport au fait de ne pas travailler. De même, le fait de travailler comme aide familiale non rémunérée n'a pas eu d'impact différentiel sur le statut de pauvreté par rapport au fait de ne faire aucun type de travail en 2002/2003 et 2009/2010. Nguyen & Nguyen (2019) ont constaté que l'ethnicité des chefs de ménage a un fort impact sur le revenu du ménage. Plus précisément, le revenu par habitant serait plus élevé pour un ménage dont le chef appartient aux groupes ethniques majoritaires que pour un ménage dont le chef appartient aux minorités ethniques.

Notre étude complète la littérature existante en explorant l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être, en utilisant un modèle à équations simultanées. Ce modèle nous permet de déterminer de façon simultanée les déterminants des dépenses funéraires et enfin de voir l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages. De même, nous avons ainsi corrigé le problème d'endogénéité lié à la variable dépenses funéraires.

2. Méthodologique de recherche

Dans cette section, nous présentons le cadre de l'étude, les données de l'étude et la méthode d'analyse utilisée.

2.1. Technique d'échantillonnage

Cette étude est réalisée au Bénin, un pays pauvre situé en Afrique et plus précisément en Afrique de l'Ouest. Mais, depuis le 1er juillet 2020, il est classé par la Banque Mondiale comme pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) avec RNB/habitant de 1 250 USD (Banque Mondiale, 2020). Le pays dispose d'un patrimoine culturel et culturel assez riche et diversifié. Au Bénin, les rites et pratiques funéraires varient selon les régions et les ethnies. Par exemple, chez les Aja d'Avejen à Toviklen au Bénin les funérailles sont accompagnées de rites de séparation, d'agrégation et post-inhumation afin que l'âme du défunt repose en paix (Babadjide, 2021).

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont des données primaires collectées auprès des ménages. L'échantillonnage a été fait en plusieurs étapes. La première étape a consisté en la sélection de cinq (05) communes parmi les soixante-dix-sept (77) que compte le pays. Ainsi, les communes d'Abomey-Calavi (commune la plus peuplée du Bénin), de Porto-Novo (capitale du Bénin), de Akpro-Missérété, de Bohicon (commune historique) et d'Abomey (commune historique) ont été retenues. Pour des raisons de similitudes, nous avons réparti les communes en trois zones que sont Abomey-Calavi (Zone 1); Abomey-Bohicon (Zone 2) et Akpro-Missérété – Porto-Novo (Zone 3). En effet, ces communes ont été sélectionnées en raison du fait qu'elles font partir non seulement des communes du Bénin connues pour les dépenses funéraires élevées mais aussi compte tenu de leur riche passé culturel. Avant d'aborder les différents acteurs, une étude de reconnaissance est effectuée auprès des autorités des différentes communes et les villages à enquêter. Cette phase a permis d'annoncer l'objet de cette étude dans leur milieu et de voir les possibilités de trouver tous les ménages et de s'assurer de leur franche collaboration pour effectuer des recherches. Au Bénin, les communes sont subdivisées en arrondissements.

A la deuxième étape de notre échantillonnage, les arrondissements ont été sélectionnés de façon aléatoire. Cette étape a permis de sélectionner un total de 28 arrondissements. Les contacts avec les autorités communales et villageoises ont permis de disposer des ménages au niveau des arrondissements pour une bonne collaboration. La troisième et dernière étape a consisté à sélectionner 13 ménages à interroger à l'aide d'un questionnaire

structuré dans les arrondissements sélectionnés au hasard.

La taille optimale de l'échantillon des ménages interrogés a été calculée à l'aide de la formule statistique suivante :

$$N_{\varepsilon} = U_{1-\alpha/2}^2 \frac{p(1-p)}{m^2}$$

N_{ε} = Taille de l'échantillon de ménages pour l'enquête

$U_{1-\alpha/2}^2$ = Statistiques de la distribution normale, avec une valeur de 1,96 et un niveau de confiance de 95%.

p = Probabilité du ménage d'appartenir à l'échantillon, fixée à 30%.

m = Marge d'erreur (généralement fixée à 5%)

Sur la base de cette formule, la taille optimale retenue pour l'échantillon enquêté est de 323 ménages. Pour atteindre cette taille optimale d'échantillon (323), 13 ménages ont été interrogés dans chacun des 28 arrondissements de l'enquête, soit un total de 364 ménages. Ce qui correspond à un taux de sur-échantillonnage d'environ 12,6%. Ce sur-échantillonnage a été effectué en raison de la possibilité que certains ménages refusent de participer à l'étude. Au total, 364 ménages ont été interrogés, mais les données de 310 ménages ont été utilisées pour l'analyse en raison de données manquantes pour 54 ménages.

2.2. Cadre théorique et empirique de l'étude

Cette étude a suivi les travaux de Akerele & Adewuyi (2011), Gounder (2012) et Lekobane & Selekane (2017) qui ont analysé les déterminants du bien-être dans le monde en développement. Cependant, dans cette étude, nous analysons l'effet des frais funéraires sur le bien-être au Bénin. Le modèle de base est donné par l'équation (1)

$$C_i = f(DF_i, Z_i) \quad (1)$$

Où C_i désigne la consommation par tête du ménage i , DF_i les dépenses funéraires du ménage i and Z_i est un ensemble de variable de contrôle.

Cette étude analyse les effets des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages au Bénin tout en déterminant les facteurs qui influencent les dépenses funéraires. Le modèle empirique retenu se présente comme suit :

$$\ln(DF)_i = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(Rev)_i + \alpha_2 TM_i + \alpha_3 Age_i + \alpha_4 Age_i^2 + \alpha_5 SM_i + \alpha_6 Educ_i + \alpha_7 Ethnie_i + \mu_i \quad (2)$$

$$\ln(DCT)_i = \beta_0 + \beta_1 \ln(DF)_i + \beta_2 Age_i + \beta_3 Age_i^2 + \beta_4 Sexe_i + \beta_5 Educ_i + \beta_6 AAG_i + \beta_7 Ethnie_i + \beta_8 Region_i + \mu_i \quad (3)$$

Pour estimer les équations 2 et 3, nous avons eu recours au modèle à équations simultanées et ceci en raison du caractère endogène de la variable dépenses funéraires. Nous avons choisi ce modèle car elle permet non seulement de corriger les problèmes d'endogénéité mais aussi de déterminer les facteurs qui influencent les dépenses funéraires. En effet, l'estimation par variables instrumentales et les systèmes d'équations simultanées étaient enseignés simultanément, et les ouvrages les plus anciens décrivent l'estimation par variables instrumentales uniquement dans le contexte des équations simultanées. Cependant, au cours des dernières décennies, le traitement de l'endogénéité

et de l'estimation à variables instrumentales a pris une ampleur beaucoup plus grande, tandis que l'intérêt pour la spécification de systèmes complets d'équations simultanées a diminué. La plupart des ouvrages récents, tels que Cameron & Trivedi (2005), Davidson & MacKinnon (1993) et Wooldridge (2010, 2016), traitent l'estimation des variables instrumentales comme une partie intégrante de la boîte à outils de l'économiste moderne et l'introduisent bien avant les discussions plus courtes sur les équations simultanées. Le tableau ci-dessus résume les variables explicatives du modèle, leur mesure et les signes attendus :

Tableau : Variables explicatives du modèle

Variabes	Mesures	Déterminant des dépenses funéraires	Dépenses funéraires et bien - être
Sexe du répondant	0=Féminin, 1=Masculin		+
Age du répondant	En années	+	+/-
Taille du ménage	Nombre	+	
Niveau d'éducation	0 Aucun, 1=Primaire, 2=Au-delà du primaire	+	+
Situation matrimoniale	0=Célibataire, 1=Marié monogamique, 2=Marié polygamique	+	
Revenu	En FCFA et en années	+	
Dépenses funéraires	En FCFA et en années		-
Activité agricole	0=Non actif, 1=Actif		+
Ethnie	0=Autre, 1=Goun, 2=Fon, 3=Tori	+	+
Région	0=Abomey-Calavi, 1=Abomey-Bohicon, 2=Akpro-Misséré-té-Porto-Novo		+

Source : Auteurs

3. Résultats et discussions

3.1. Analyse descriptive des variables

Environ 31,93% des ménages interrogés proviennent de la zone 1 de l'étude (commune d'Abomey-Calavi), 33,23% de la zone 2 (Abomey-Bohicon) et le reste 34,84% de la zone 3 (Akpro-Misséré-té - Porto-Novo) (Tableau 1). La majorité des ménages enquêtés sont des hommes. L'âge moyen des ménages enquêtés est d'environ 43 ans et la taille moyenne des ménages est d'environ 9 personnes. Les répondants avec un niveau d'éducation au-delà du primaire constitue la majorité des répondants (55,48%) alors que les répondants non scolarisés et ayant un niveau primaire constituent 24,52% et 20%,

respectivement. Environ 16,77% des répondants sont dans les activités agricoles. Les répondants mariés monogames constituent la majorité des répondants (43,87%), viennent ensuite les mariés polygames (30%) et enfin les célibataires (26,13%). L'ethnie « Fon » est majoritairement représentée dans l'échantillon (43,23%), suivi des « Torri » et des « Goun » qui représentent respectivement 26,77% et 20,97% de l'échantillon. Dans notre échantillon, les ménages ont un revenu annuel moyen de 1 617 329 FCFA dans lequel ils effectuent des dépenses de consommation annuelle de 1 187 279 FCFA (soit 73,41% du revenu annuel) et des dépenses funéraires annuelle de 368 317 FCFA (soit 22,77% du revenu annuel). Ce qui

implique le ménage n'épargne que 3,82% de son revenu annuel.

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables

Variables	Tous les ménages
Dépenses funéraires annuelles moyenne (FCFA)	368 317
Dépenses de consommation annuelles moyenne (FCFA)	1 187 279
Revenu moyen (FCFA)	1 617 329
Taille moyenne du ménage	08,74
Age moyen (années)	42,54
Sexe (% hommes)	66,13
Activités agricoles (%)	16,77
Situation matrimoniale (%)	
Célibataire	26,13
Marié monogamique	43,87
Marié polygamique	30,00
Niveau d'éducation (%)	
Aucun	24,52
Primaire	20,00
Au-delà du primaire	55,48
Ethnies (%)	
Goun	20,97
Fon	43,23
Torri	26,77
Autres ethnies	09,03

Source : Auteurs.

3.2. Résultats d'estimation

Le tableau suivant présente les résultats de l'estimation des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages au Bénin en utilisant une approche de modèle simultanée. La statistique de Fischer montre que le modèle est globalement

signification au seuil de 1%. Les résultats du test pour la condition de rang ont donné un F-statistique=14,38 et p-value=0,0000 donc les coefficients sont conjointement significatifs. La condition de rang est satisfaite et l'équation (3) pour du bien-être est identifiée.

Tableau 2 : Estimation de l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être

Variables	DMC	DMC
	Premier étage : Déterminant des dépenses funéraires	Seconde étape : Dépenses funéraires et bien - être
	(1)	(2)
Log Revenu	0,567*** (0,000)	
Log dépenses funéraires		-1,308*** (0,000)
Taille du ménage	-0,0002 (0,983)	
Sexe	0,193* (0,067)	0,367** (0,016)
Age	0,053** (0,018)	-0,079** (0,037)
Age carrée	-0,0004* (0,060)	0,0005 (0,162)
Marié monogamique	0,352*** (0,002)	

Marié polygamique	0,309** (0,024)	
Primaire	0,212 (0,121)	-0,218 (0,310)
Au-delà du primaire	0,054 (0,641)	0,083 (0,636)
Activité agricole	0,004 (0,977)	-0,146 (0,461)
Goun	0,316* (0,075)	-0,509* (0,059)
Fon	0,291 (0,120)	-0,447 (0,121)
Torri	0,429** (0,030)	-0,676** (0,027)
Région 2	-0,089 (0,587)	0,194 (0,411)
Région 3	-0,210 (0,171)	-0,041 (0,860)
Constante	2,677*** (0,001)	-2,078 (0,138)
Fisher/Wald	15,62*** (0,000)	135,75*** (0,000)
Fisher of Rank test		14,38*** (0,000)
Obs	310	310

Source : Auteurs. (*** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$ et * $p < 0,1$)

3.2.1. Déterminants des dépenses funéraires

Les principaux déterminants des dépenses funéraires au Bénin sont le revenu, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale (mariés monogame et polygame) et l'ethnie du répondant (Goun et Torri) et sont reportés dans la colonne (1) du tableau 2.

Le revenu du répondant est significativement et positivement corrélé avec les dépenses funéraires. Ce résultat implique que lorsque le revenu du répondant augmente de 1%, les dépenses funéraires augmentent de 0,57%. L'explication plausible de ce résultat est que les ménages plus nantis sont plus sollicités lors des cérémonies funéraires que ceux qui sont pauvres.

Le sexe du répondant est significativement et positivement corrélé avec les dépenses funéraires. Ce résultat implique que les hommes augmentent les dépenses funéraires de 0,193%. L'explication plausible de ce résultat est que les hommes sont plus sollicités lors des cérémonies funéraires que ceux qui sont pauvres.

Les estimations révèlent que l'âge du répondant augmente les dépenses funéraires. Cela signifie qu'au fur et à mesure que l'âge du répondant augmente, ses dépenses funéraires augmentent aussi. L'explication plausible de ce résultat est qu'en Afrique, les plus jeunes ne sont généralement pas sollicités pour participer financièrement aux

dépenses funéraires. Mais au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils se marient, ont plus de responsabilités, ce qui explique qu'ils sont plus sollicités.

La situation matrimoniale du répondant est positivement et significativement corrélée avec les dépenses funéraires. Cela implique que lorsque le ou la répondant (e) est monogame et polygame ou vit dans un foyer polygamique, cela augmente les dépenses funéraires de 0,352% et de 0,309% respectivement. De même, les résultats révèlent que les ménages monogames dépensent plus pour les funérailles que les ménages polygames. L'explication plausible de ce résultat est que dans les ménages polygames, les femmes sont plus autonomes, ce qui réduit les dépenses funéraires que les ménages monogames où les femmes très souvent attendent tout de leur mari.

Le Bénin dispose de plusieurs ethnies qui jouent un rôle très important dans les dépenses funéraires. Les résultats d'estimation révèlent que l'ethnie du répondant augmente les dépenses funéraires. En effet, les ethnies « Goun » et « Torri » augmentent les dépenses funéraires de 0,316% et 0,429%, respectivement. De même, les « Torri » dépensent plus dans les funérailles que les « Goun ».

3.2.2. Effet des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages

Les résultats de l'estimation de l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages sont reportés dans la colonne (2) du tableau 2.

Les dépenses funéraires sont significativement et négativement corrélées avec le bien-être du répondant. Ce résultat implique que lorsque les dépenses funéraires du ménage augmentent de 1%, cela diminue son bien-être de 1,308%. L'explication plausible de ce résultat est que la mort étant un phénomène, subite et que généralement en Afrique, les ménages ne souscrivent pas à des assurances vie, lorsque le décès d'un proche arrive, les ménages détournent les montants alloués aux autres dépenses de consommations vers les dépenses funéraires. Dans notre échantillon, environ 43,23% des répondants avoir détournés les montants des autres dépenses quotidiennes vers celles funéraires.

L'âge du répondant est significativement et positivement corrélé avec le bien-être du ménage. Ce résultat implique que plus le répondant est âgé, plus son bien-être augmente et est conforme aux résultats de Lekobane & Seleka (2017) et Nguyen & Nguyen (2019). Cependant, les résultats montrent qu'au-delà de 56 ans, l'âge n'influence plus le bien-être. Pour (Lekobane & Seleka, 2017), une augmentation de l'âge du chef ménage reflète une expérience professionnelle accrue, qui est associée à une augmentation du revenu et de la possession d'actifs, deux éléments qui améliorent le bien-être du ménage. Cependant, conformément à l'hypothèse du cycle de vie, la relation entre l'âge et la pauvreté peut être non linéaire, ce qui implique que la pauvreté est relativement plus élevée à un jeune âge, diminue à un âge moyen, puis augmente à nouveau à un âge avancé (Cheema & Sial, 2012; Gounder, 2012; Lekobane & Seleka, 2017). Les conclusions de Lekobane & Seleka (2017) sont conformes à celles des études précédentes et indiquent que lorsque l'âge du chef de ménage augmente, le bien-être augmente à un taux décroissant, atteint un maximum et décline à un âge avancé.

Comme Nguyen & Nguyen (2019), nous avons introduit dans notre modèle la variable « ethnies ». Les auteurs ont trouvé comme résultat que l'ethnicité améliore le bien-être mais dans notre étude, l'effet est négatif. Ainsi, l'ethnie « Goun » et « Torri » est négativement corrélée avec le bien-être des répondants. Autrement dit, l'ethnie « Goun » a fait diminuer le bien-être 0,509% alors qu'être d'ethnie « Torri » a fait diminuer le bien-être de 0,676%. L'explication plausible de ce résultat est que les deux ethnies étant des ethnies

qui font des cérémonies mortuaires grandioses en contractant d'énormes dettes, cela à des répercussions sur leur dépense de consommation et donc sur leur revenu car ils se retrouvent à payer des dettes après. Nos résultats montrent également que la pratique des activités agricoles réduit le bien-être. L'explication plausible de ce résultat est que généralement l'agriculteur doit attendre après le semis entre 3-9 mois avant de récolter. Pendant la période de germination, ce dernier vit des prêts et des dons de la famille. Après qu'il ait récolté et vendu sa récolte, l'agriculteur rembourse ces créanciers et donc se retrouve sans revenu. Ce cycle reprend chaque année et il se retrouve dans une trappe à pauvreté si rien n'est fait pour lui venir en aide.

Conclusion

L'homme de tout temps cherche à améliorer son bien-être et diminuer ses peines. Mais lorsque certains phénomènes inattendus comme la mort d'un proche arrivent, cela engrange de nombreuses dépenses imprévues. Ce papier analyse l'effet des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages au Bénin. A l'aide des données collectées sur un échantillon de 310 ménages, nous avons analysé à l'aide du modèle à équations simultanées les effets des dépenses funéraires sur le bien-être. Pour ce dernier modèle, les doubles moindres carrés ont été utilisés. Les résultats de la première étape montrent que les principaux déterminants des dépenses funéraires au Bénin sont le revenu, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale et l'ethnie du répondant. Les résultats de la seconde étape montrent que les dépenses funéraires réduisent le bien-être des ménages. Mais d'autres variables comme les ethnies « Goun » et « Torri » et l'âge du répondant réduisent le bien-être alors que le sexe augmente le bien-être du ménage. Des politiques visant à réduire le montant des dépenses funéraires en appliquant une taxe par exemple sur le nombre de séjour du corps à la morgue permettrait d'alléger le poids des dépenses funéraires sur le bien-être des ménages.

4. Références bibliographiques

- Akerele, D., & Adewuyi, S. A. (2011). Analysis of Poverty Profiles and Socioeconomic Determinants of Welfare among Urban Households of Ekiti State, Nigeria. *Current Research Journal of Social Sciences*, 3(1), 1-7.
- Ali, I., & Son, H. H. (2007). Measuring inclusive growth. *Asian Development Review*, 24(1), 11-31. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1833602>
- American Association of Retired Persons (AARP).

- (2002). *Funeral Arrangements and Memorial Service*.
<http://www.aarp.org/griefandloss/articles/>
- Anyanwu, J. C. (2014). Marital Status, Household Size and Poverty in Nigeria: Evidence from the 2009/2010 Survey Data. In *African Development Review* (Vol. 26, Issue 1).
<https://doi.org/10.1111/1467-8268.12069>
- Babadjide, C. L. (2021). Dynamiques sociales autour des rites funéraires en milieu Aja d'Avejen à Toviklen au Bénin. *American Journal of Innovative Research and Applied Sciences*, 11(6), 136–143.
- Banks, D. (1998). The economics of death? A descriptive study of the impact of funeral and cremation costs on U.S. households. *Death Studies*, 22(3), 269–285.
<https://doi.org/10.1080/074811898201597>
- Banque mondiale. (2022). *Indicateurs du développement dans le monde*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
www.worldbank.org
- Banque Mondiale. (2020). *Nouvelle classification des pays en fonction de leur revenu : 2020-2021*.
- Batool, R., Zaman, K., Khurshid, M. A., Sheikh, S. M., Aamir, A., Shoukry, A. M., Sharkawy, M. A., Aldeek, F., Khader, J., & Gani, S. (2019). Economics of death and dying: a critical evaluation of environmental damages and healthcare reforms across the globe. *Environmental Science and Pollution Research*, 26(29), 29799–29809.
<https://doi.org/10.1007/s11356-019-06159-x>
- Bound, J., Duncan, G. J., Laren, D. S., & Oleinick, L. (1991). Poverty dynamics in widowhood. *Journals of Gerontology*, 46(3), 115–124.
<https://doi.org/10.1093/geronj/46.3.s115>
- Buckman, R. (1993). Communication in palliative care: a practical guide. In: Doyle D, Hanks GWC, MacDonald N (eds) *Oxford Textbook of Palliative Medicine*. In *Oxford Medical Publications, Oxford*.
- Cameron, A. C., & Trivedi, P. K. (2005). *Microeconometrics: Methods and Applications*. New York: Cambridge University Press.
- Cheema, A. R., & Sial, M. H. (2012). Incidence, profile and economic determinants of poverty in Pakistan: HIES 2005-06. *Management Science and Engineering*, 6(2), 120–129.
- Copp, G. (1996). Facing impending death: the experiences of patients and their nurses in a hospice setting. In *PhD Thesis, Oxford Brookes University, Oxford*.
- Davidson, R., & MacKinnon, J. G. (1993). *Estimation and Inference in Econometrics*. New York: Oxford University Press.
- Fan, J. X., & Zick, C. D. (2004). The economic burden of health care, funeral, and burial expenditures at the end of life. In *Journal of Consumer Affairs* (Vol. 38, Issue 1, pp. 35–55).
<https://doi.org/10.1111/j.1745-6606.2004.tb00464.x>
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1965). Awareness of dying. In *Aldine, New York*.
- Gounder, N. (2012). Determinants of household consumption and poverty in Fiji (Discussion Paper No. 2012-05). *Queensland, Australia: Griffith University*.
- Grootaert, C. (1997). The Determinants of Poverty in Cote d'Ivoire in the 1980s. *Journal of African Economies*, 6(2), 169–196.
<https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.jae.a020925>
- Holden, K. C., Burkhauser, R. V., & Feaster, D. J. (1988). The timing of falls into poverty after retirement and widowhood. *Demography*, 25(3), 405–414.
<https://doi.org/10.2307/2061540>
- INSAE. (2015). *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2ème Edition (EMICoV-Suivi 2015): Note sur la pauvreté au Bénin en 2015*. Cotonou.
- INSAE. (2020). *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM): Note sur la pauvreté en 2020*. Cotonou.
- Kubler-Ross, E. (1969). On death and dying. In *Macmillan, New York*.
- Lekobane, K. R., & Seleka, T. B. (2017). Determinants of Household Welfare and Poverty in Botswana, 2002/2003 and 2009/2010. *Journal of Poverty*, 21(1), 42–60.
<https://doi.org/10.1080/10875549.2016.1141381>
- Litchfield, J., & McGregor, T. (2008). *Poverty in Kagera, Tanzania: Characteristics, Causes and Constraints*, "PRUS Working Papers 42
www.sussex.ac.uk/Units/PRU/wps/wp42.pdf.
- Mukherjee, S., & Benson, T. (2003). The Determinants of Poverty in Malawi, 1998. *World Development*, 31(2), 339–358.
[https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(02\)00191-2](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(02)00191-2)
- National Econotnic Council Interagency Working Group on Social Security. (1998). *Women and Retirement Security*.
- National Funeral Directors Association (NFDA). (2021). *General Price List Study Shows Funeral Costs Not Rising as Fast as Rate of Inflation*.
- Nguyen, H. M., & Nguyen, T. A. (2019). Investigating the determinants of household welfare in the Central Highland, Vietnam.

- Cogent Economics and Finance*, 7(1).
<https://doi.org/10.1080/23322039.2019.1684179>
- Nguyen, T. V., & Tran, T. Q. (2018). Forestland and rural household livelihoods in the North Central Provinces, Vietnam. *Land Use Policy*, 79(2), 1–13.
<https://doi.org/doi:10.1016/j.landusepol.2018.07.046>
- Noret, J. (2012). Grief as Social Fact: Notes from Southern Benin. *African Studies*, 71(2), 273–286.
<https://doi.org/10.1080/00020184.2012.702969>
- Noret, J. (2017). Sociologie actuelle des funérailles. *Cahiers d'études Africaines*, 228, 1011–1033.
<https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.21633>
- Sekhampu, T. S. (2013). Determinants of poverty in South African township. *Journal Of Social Sciences*, 34(2), 145–153.
- Slemrod, J. (2003). Thanatology and economics: The behavioral economics of death. *American Economic Review*, 93(2), 371–375.
<https://doi.org/10.1257/000282803321947371>
- Tran, T. A., Tran, T. Q., Tran, N. T., & Nguyen, H. T. (2020). The role of education in the livelihood of households in the Northwest region, Vietnam. *Educational Research for Policy and Practice*, 19(1), 63–88.
<https://doi.org/10.1007/s10671-018-9242-6>
- Weir, D. R., & Willis, R. J. (2000). Prospects for Widow Poverty. In *Forecasting Retirement Needs and Retirement Wealth*, edited by Olivia S. Mitchell, P. Brett Hammond, and Anna M. Rappaport. *Philadelphia: University of Pennsylvania Press.*, 208–234.
- Wooldridge, J. M. (2010). *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. In *The MIT Press*.
<https://doi.org/10.1515/humr.2003.021>
- Wooldridge, J. M. (2016). *Introductory Econometrics: A Modern Approach. 6th Ed. Boston: Cengage.*
- Zick, C. D., & Smith, K. R. (1991). Patterns of economic change surrounding the death of a spouse. *Journals of Gerontology*, 46(6), 310–320.
<https://doi.org/10.1093/geronj/46.6.S310>